

## LISTE DES DELIBERATIONS

## **DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 octobre 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le treize octobre, à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAMBLEY-BUSSIERES, régulièrement convoqué par le maire, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Sébastien BERROIS.

**Etaient Présents :** BERROIS Sébastien, BILEHOU Estelle, BURLATS Emilie, DELAFONT Françoise, DELAFONT Raphael, KEL Jérôme, LECLERCQ Anthony, PERRIN Jérôme, ROVELLI Sylvain.

Étaient absents/excusés: MAGNE Michel, PAQUIN David, WARIN Delphine.

Procurations: MAGNE Michel a donné procuration de vote à Emilie BURLATS, WARIN Delphine a donné

procuration de vote à Sébastien BERROIS. Secrétaire de séance : PERRIN Jérôme

- 1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 07 septembre 2022 délibération n° 06D01 adoptée à l'unanimité
- 2. Modification des modalités et du prix de vente des 3 lots rue de Tantelainville délibération n° 06D02 adoptée à 09 voix pour et 2 abstentions
- 3. Affouage 2022-2023 : ouverture des coupes, prix du stères, garants du bois délibération n° 06D03 adoptée à 10 voix pour et 1 abstention
- 4. Correction des écritures d'amortissement non soldées des documents d'urbanisme (2007, 2010) délibération n° 06D04 adoptée à l'unanimité
- 5. Amortissement et neutralisation de la subvention d'équipement du SDE54 pour enfouissement des réseaux du Hameau de Bussières délibération n° 06D05 adoptée à l'unanimité
- **6. Admission en non-valeur de créances non recouvrables (2009-2020) -** délibération n° 06D06 adoptée à l'unanimité
- 7. Péril 15 rue de la Gare : imputation des frais d'expertise au compte des tiers délibération n° 06D07 adoptée à l'unanimité

Fait et affiché à Chambley Bussières le 14 octobre 2022

Le Secrétaire de seance,

Jérôme PERRIN

Le Maire,

Sébastien BERROIS